



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation française

portée par le ministère de la Culture et le ministère chargé des Sports

IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE /// KINSHASA 2022 ///

SÉLECTION ÉPREUVES CULTURELLES





DU 19 AU 28 AOÛT 2022 À KINSHASA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO), LA IX^E ÉDITION DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE PERMETTRA À LA JEUNESSE DES PAYS FRANCOPHONES DE SE MESURER DANS DES ÉPREUVES SPORTIVES ET CULTURELLES, LE TOUT DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ, D'ÉCHANGE, D'EXCELLENCE ET DE DIVERSITÉ.

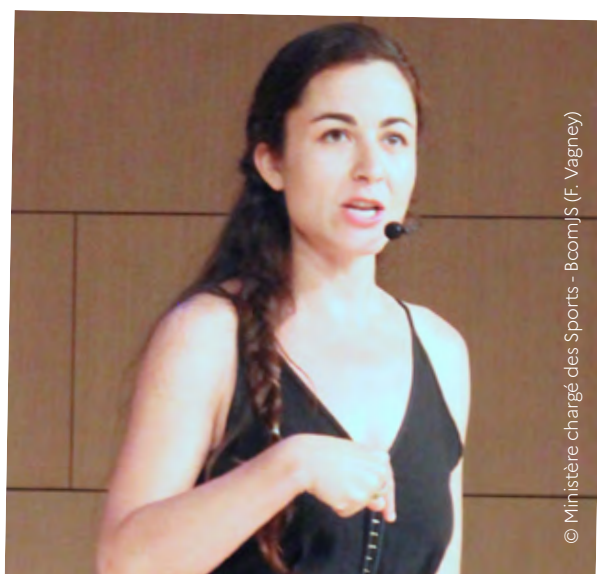
Organisés tous les quatre ans, les JEUX DE LA FRANCOPHONIE ont fait le pari, depuis 1987, de l'alliance du sport et de la culture. Ils représentent l'unique événement international francophone capable de réunir plus de 3 000 jeunes participants qui se voient offrir une possibilité d'enrichissement, de stimulation et d'expression de leur vitalité à travers cette grande fête populaire. Les différents concours dans les domaines du sport et de la culture sont ouverts à de jeunes sportifs ou artistes, femmes et hommes, âgés de 18 à 35 ans ressortissants des États et gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Les jeux de la Francophonie permettent le rapprochement des États et gouvernements ayant le français en partage, tout en faisant connaître l'originalité des cultures francophones dans toute leur diversité. Ils favorisent l'émergence de jeunes talents artistiques francophones sur la scène internationale et développent les échanges artistiques entre les pays francophones. Les sites sportifs, les aires d'expression culturelle et le village des jeux sont autant de lieux d'échanges et de dialogue. Au niveau culturel, les jeux de la Francophonie sont aussi l'opportunité pour de jeunes artistes de faire valoir leur travail, l'objectif étant d'inciter les professionnels du monde des arts à venir aux Jeux pour rencontrer ces talents. À Kinshasa, les artistes seront une nouvelle fois évalués sur la qualité de leur interprétation, leur composition ou leur création et leur présence scénique dans 11 concours culturels.

Daniel ZIELINSKI

Chef de la délégation française des IX^{es} jeux de la Francophonie



© Ministère chargé des Sports - BcomJS (F. Vagne)



© Ministère chargé des Sports - BcomJS (F. Vagne)



LES CONCOURS CULTURELS, VÉRITABLES TREMPLINS PROFESSIONNELS

Les 11 concours culturels programmés aux jeux de la Francophonie représentent à la fois une merveilleuse occasion d'apprécier la richesse de la création francophone et une chance formidable pour de jeunes talents de débiter une carrière professionnelle.

Parce que les jeux de la Francophonie souhaitent aider les jeunes artistes francophones dans leur quête de reconnaissance internationale, et que la qualité des productions présentées constitue un moyen de valoriser à la fois les artistes et les cultures locales. La participation aux concours culturels est réservée aux jeunes talents de 18 à 35 ans (f/h) et fait l'objet d'une véritable sélection tant au niveau national qu'international. Ainsi, après une pré-sélection effectuée au niveau national, des experts désignés par l'OIF effectuent un choix définitif parmi les artistes proposés par les États et gouvernements. En outre, l'OIF accompagne, au-delà des jeux, l'activité des artistes ou des troupes par des mesures concrètes et structurantes : édition de recueils de nouvelles, expositions itinérantes, invitation à se produire lors d'événements internationaux tels que les jeux Olympiques ou le Sommet international de la Francophonie, mise en valeur sur le site Internet des jeux de la Francophonie (www.jeux.francophonie.org)...

Lors des Jeux, en marge des expositions et spectacles, des ateliers sont organisés, où les jeunes artistes donnent libre cours à leur talent. Ces ateliers sont conçus pour être des lieux d'échanges privilégiés entre les artistes, les sportifs et le public. Plusieurs formules sont offertes :

- l'atelier/création où l'artiste travaille seul ou avec d'autres artistes dans un lieu ouvert au public ;
- l'atelier/animation où les artistes présentent leurs productions, leurs techniques, leur démarche artistique sous forme de conférences, démonstrations, projections de films, de spectacles...

Pour la peinture, la sculpture et la photographie, l'atelier fait partie intégrante des épreuves des Jeux et donne lieu à la création d'une œuvre individuelle ou collective. L'objectif est également de fournir l'occasion aux professionnels d'y venir « faire leur marché ».

La France recherche des artistes pour la représenter, à titre de membre de la délégation française, aux différents concours culturels de la IX^e édition des jeux de la Francophonie qui se dérouleront à Kinshasa (République démocratique du Congo) du 19 au 28 août 2022.

LES ÉPREUVES CULTURELLES



CHANSON

Les chansons interprétées doivent avoir été créées durant les 24 mois précédant les jeux, et doivent être des chansons de variété.

Le concert dure 15 minutes maximum pendant lesquelles l'artiste interprète plusieurs œuvres ; en français ou dans une des langues nationales du pays dont il est issu.

Pour plus d'information : <https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/reglementation-v30-chanson.pdf>

CONTE ET CONTEURS

Le genre est libre - le conteur a le choix entre narration personnelle d'histoires vraies, fictives ou symboliques. Le ou les contes présentés doivent être d'une durée de 25 minutes maximum, interprétés en français. Le conteur peut être accompagné d'un musicien.



Pour plus d'information : https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/reglementation-v30-contes_et_conteurs.pdf



DANSE DE CRÉATION

Les danses interprétées doivent être des œuvres récentes, créées durant la période de 24 mois précédant les jeux. Le groupe est composé de 2 à 10 personnes, techniciens compris, et la performance ne doit pas dépasser les 15 mn.

Pour plus d'information : <https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/reglementation-v30-danse.pdf>



ARTS DE LA RUE : JONGLERIE AVEC BALLON (FREESTYLE BALL)

L'épreuve présente un groupe de 1 à 5 artistes jonglant avec un ballon.

Les artistes peuvent être accompagnés d'une bande son et d'une chorégraphie. L'épreuve se divise en deux temps : une première partie, seul sur scène, et une deuxième partie défi.



ARTS DE LA RUE : HIP HOP

Le groupe, composé de 2 à 5 artistes, devra présenter sa chorégraphie ainsi que sa bande sonore, lors d'un tournoi en deux parties, seul sur scène puis en « battle ».

ARTS DE LA RUE : MARIONNETTES GÉANTES

5 artistes maximum interprètent une ou plusieurs œuvres avec des marionnettes à taille humaine. Le « seul en scène » est également possible. Prestation en français ou dans une des langues nationales du pays ressortissant.



Pour plus d'information : https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/reglementation-v33-web_arts_de_la_rue_0.pdf



LITTÉRATURE-NOUVELLE

L'écrivain doit proposer une nouvelle inédite en langue française, qui doit être dactylographiée sur 7 à 8 pages de 15 000 signes maximum.

Le candidat sera jugé sur l'originalité de l'œuvre, l'émotion suscitée, la force de suggestion des images et la portée de son texte.

Pour plus d'information : <https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/reglementation-v30-litterature.pdf>

ARTS VISUELS : PEINTURE, SCULPTURE, PHOTOGRAPHIE

Peinture : le concours comprend deux parties, une exposition et un atelier. Pour l'exposition, l'artiste devra créer une œuvre pour les jeux de facture très récente. Pour l'atelier, il s'agit de créer une deuxième œuvre autour d'un thème imposé avec également des rencontres, des animations et/ou des créations collectives.



Sculpture -installation : le concours s'organise selon la même structure que le concours de peinture et les mêmes exigences.

Photographie : les photographies présentées doivent être des œuvres récentes, prises durant la période des 24 mois précédant les jeux. Il faut impérativement une création originale. L'artiste propose 4 photographies d'art au total. Le concours se divise en deux temps : une partie exposition et une partie atelier, où le photographe devra créer une œuvre nouvelle.



Pour plus d'information : https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/arts_visuels.pdf



CRÉATION NUMÉRIQUE

Créations récentes, créées durant la période des 24 mois précédant les jeux. Le concours consiste en la création d'une œuvre audiovisuelle qui sera présentée sous la forme d'une performance audiovisuelle A/V projetée sur écran géant (16/9 ou 4/3).

C'est une performance dans le sens où cette création doit pouvoir être restituée, arrangée et améliorée en direct sur une scène.

Pour plus d'information : https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/reglementation-v30-creation_numerique.pdf



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles à ce concours, les artistes ainsi que chaque membre du groupe ou collectif qui l'accompagne doivent :

- être citoyen français ;
- être âgé(e) de 18-35 ans¹ en 2022 ;
- être un jeune talent artistique, professionnel ou en voie de le devenir ;
- s'engager à être présent à Kinshasa pendant toute la durée des jeux et accepter éventuellement, en plus du concours, de participer au programme d'animation et aux ateliers prévus dans sa discipline.

RÉCOMPENSES

Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront attribuées aux trois premiers de chaque épreuve après délibération du jury.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Tous les frais de déplacement et de séjour seront pris en charge par la délégation française (et le comité d'organisation des jeux de la Francophonie) en dehors de toute rémunération.

1. né(e)s après le 1^{er} janvier 1987 et avant le 1^{er} janvier 2004



PARMI LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité du travail artistique (interprétation, composition musicale, texte...);
- Intérêt des œuvres proposées pour le temps de la prestation accordé ;
- Apport de l'artiste à sa discipline.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection des artistes se déroule en quatre étapes :

- **Juin 2021** : audition et présélection des candidatures par des jurys organisés au niveau national ;
- **Fin juin 2021** : transmission au CIJF de 3 candidatures proposées par la France pour chaque concours culturel avec dossier complet (photo, audio, vidéo, etc., selon les épreuves) ;
- **1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2021** : audition (en visioconférence) des artistes présélectionnés et classement par les experts et jurys internationaux du CIJF : sélection définitive des candidatures de l'ensemble des États et gouvernements participants par le jury international ;
- **Décembre 2021** : annonce des candidatures retenues pour participer à la IX^e édition des jeux de la Francophonie.

Date limite de dépôt des candidatures des artistes français le 31 mai 2021 à l'adresse suivante : jeuxdelafrancophonie2022@culture.gouv.fr

Toutes les informations sont sur le site Internet du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Jeux-de-la-Francophonie-2022-a-Kinshasa>

Chargée du volet culturel national :

Guillemine Babillon (ministère de la Culture)

jeuxdelafrancophonie2022@culture.gouv.fr



LES JEUX, CE SONT EUX QUI EN PARLENT LE MIEUX

NAJOUA DARWICHE – CONTEUSE

« En tant qu'artiste conteuse et autrice, j'ai à cœur de défendre l'oralité et cette langue française qui permet la rencontre, le dialogue et le partage avec des acteurs du monde entier. En parallèle de mes spectacles, je mène de nombreux projets auprès de publics en apprentissage du français, de publics empêchés ou de groupes scolaires et je constate chaque jour les bienfaits d'un accompagnement à la prise de parole. La participation aux Jeux d'Abidjan en 2017 m'a réellement aidé à structurer mon projet professionnel artistique à l'international. »

POCKÉMON CREW – HIP HOP

« Les jeux de la Francophonie resteront à jamais pour nous une formidable opportunité de découverte, d'échanges et de partage avec des artistes du monde entier, qui partagent l'amour de l'art ou du sport, et de la langue française. Nous retenons des jeux 2017 l'effervescence et la richesse des prestations de l'ensemble des participants. Notre participation au défilé, sous les couleurs de la délégation française, entourés des représentants des différentes catégories, était un moment incroyable. Depuis notre participation et notre médaille d'argent, nous avons eu plusieurs opportunités, grâce à l'Organisation Internationale de la Francophonie, mais également via d'autres interlocuteurs qui considèrent les jeux de la Francophonie comme un gage de qualité. »

MARIELSA NIELS - PHOTOGRAPHE

« J'ai eu la chance de participer à l'édition 2009, au Liban, et j'en garde encore un excellent souvenir. Les rencontres entre participants et avec les Libanais, l'ambiance, les envies photographiques... Le temps était comme en suspension. L'expérience était intense et les souvenirs restent forts, les liens tissés aussi. Professionnellement, les Jeux sont l'opportunité de se confronter à d'autres expériences, d'autres démarches culturelles. L'exposition au Palais de l'Unesco et le catalogue qui en a découlé ont notamment permis de garder une trace très intéressante du montage qui mettait en valeur les projets et disciplines de chacun. »



CONTACTS :

aude.reygade@creps-pdl.sports.gouv.fr

Cheffe de mission de la délégation française
des IX^{es} jeux de la Francophonie

guillemine.babillon@culture.gouv.fr

Chargée du volet culturel national
des IX^{es} jeux de la Francophonie

www.culture.gouv.fr

<https://www.jeux.francophonie.org/>